

Délibération de la Commission de régulation de l'énergie du 27 septembre 2012 portant vérification de la conformité du barème proposé par Caléo au 22 octobre 2012 à la formule tarifaire fixée par l'arrêté du 20 juillet 2012

Participaient à la séance : Philippe de LADOUCKETTE, président, Olivier CHALLAN BELVAL et Michel THIOILLIERE, commissaires.

Conformément au décret n° 2009-1603 du 18 décembre 2009 relatif aux tarifs réglementés de vente de gaz naturel, la Commission de régulation de l'énergie (CRE) a été saisie par Caléo, le 18 septembre 2012, d'une proposition de barème pour ses tarifs réglementés de vente de gaz naturel en distribution publique au 22 octobre 2012. Ce barème figure en annexe de la présente délibération.

1. Barème proposé par Caléo

Par rapport au barème en vigueur, applicable depuis le 21 juillet 2012 et qui permet de couvrir les coûts estimés au 1^{er} juillet 2012, le barème proposé répercute l'évolution des coûts d'approvisionnement de Caléo depuis 1^{er} juillet 2012, estimée par le fournisseur à -0,125 c€/kWh en application de la formule en vigueur.

2. Observations de la CRE

L'arrêté du 20 juillet 2012 a fixé la formule de calcul de l'évolution du coût d'approvisionnement de Caléo, qui a exercé son éligibilité.

La CRE a vérifié que l'application de cette formule entre le 1^{er} juillet 2012 et le 22 octobre 2012 correspond à une baisse de -0,125 c€/kWh.

3. Conclusion

La CRE constate que le barème proposé par Caléo est conforme à la formule tarifaire fixée par l'arrêté du 20 juillet 2012.

La présente délibération sera publiée au Journal officiel de la République française.

Fait à Paris, le 27 septembre 2012

Pour la Commission de régulation de l'énergie,
Le président,

Philippe de LADOUCKETTE

ANNEXE
Tarifs de vente du gaz naturel de Caléo
applicables au 22 octobre 2012 (hors TVA et hors CTA)

TARIFS	PRIX
Tarif Domestique	
Abonnement mensuel en €	7,54
Prix du kWh en c€	7,56
Tarif 3 Usages	
Abonnement mensuel en €	12,04
Prix du kWh en c€	5,13
Tarif Grandes Chaufferies	
Abonnement mensuel en €	71,23
Prix du kWh en c€	4,76
Tarif 2 saisons	
Abonnement mensuel en €	83,07
Prix du kWh d'hiver en c€	4,753
Réduction du prix du kWh d'hiver en c€	0,19
Prix du kWh d'été en c€	4,223
Réduction du prix du kWh d'été en c€	0,19
Réduction 2ème tranche (> 1 000 000 kWh)	